

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT 2023

Je soussigné, Didier MARQUES, Président de l'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (UNCGFL), atteste que la Société

BRATIGNY représentée par **MORENO Verane**

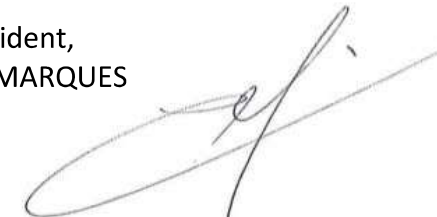
adhérente de l'UNCGFL, remplit les conditions fixées dans la Convention d'auto-contrôles FeL PARTENARIAT 2022-2024.

Cette attestation couvre le site suivant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 :

ADRESSE SITE	NUMERO DE CONVENTION	RESPONSABLE DESIGNE
70 rue de Châteaurenard – CP 80 215 94 572 RUNGIS CEDEX	94/UN020/01	Aurelea LEMDJA

Fait le 10 mars 2023,

Le Président,
Didier MARQUES



QUALITÉ *e* SÉCURITÉ : LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT